

INFORMATIONS AUX HABITANTS

1. MANIFESTATION DU 14 JUILLET 2017.

La commune de St-Jean Rohrbach organise, comme tous les ans, les manifestations du 14 Juillet. Les habitants sont invités à participer à cette manifestation selon le programme suivant :

- * Dépôt de gerbe à 10 heures par le Conseil Municipal des Enfants au Monument aux Morts.
- * Remise des dictionnaires vers 10h 15 sous le préau des écoles suivi d'un vin d'honneur offert à tous les participants.

2. FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 29 juillet 2017 au 07 août 2017 inclus. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints durant leurs permanences en mairie.

3. NOUVEAUX DIPLÔMES 2017.

Tout nouveau diplômé de l'année 2017, ayant passé avec succès un examen de fin d'année ou de fin de cycle, un concours, ou tout autre examen, voudra bien s'inscrire en mairie avant le **15 août 2017** afin d'être invité par la municipalité **vendredi 25 août 2017 à 17 heures** à l'occasion d'une réception en mairie.

4. ENQUETE INSEE SUR L'HISTOIRE DE VIE ET LE PATRIMOINE DES MENAGES.

L'INSEE réalise, **entre le 25 septembre et le 31 janvier 2018**, l'enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts. Réalisés à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014 ou 2015. La ré-interrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

5. CAPTURE DE CHIENS ERRANTS PAR LA CASC.

Un service de capture de chiens errants est mis en place par la C.A.S.C (Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences) pour l'ensemble des communes membres. En cas de besoin, veuillez contacter les services de la mairie pour de plus amples précisions.

6. MISE EN PLACE DE BENNES DE 15 M³ A LA DECHARGE DE DECHETS VERTS.

La mise en place de bennes de 15 m³ est prévue pour le mois de septembre au plus tôt, après livraison des bennes par la CASC et la réalisation d'une plate-forme bétonnée par la commune. Lorsque ce dispositif sera opérationnel, l'ouverture de la décharge pour déchets verts devra être mise sous surveillance afin d'éviter les abus.

La commune a également fait l'acquisition d'un broyeur de végétaux qui sera livré prochainement avec la possibilité de broyer des branches jusqu'à un diamètre de 15 cm. Vous serez destinataires d'informations complémentaires dès que ce dispositif sera opérationnel.

7. MARQUAGE DES RUES SAINT-JEAN, DE L'ETANG ET DE LA RUE DU GENERAL EBLE.

Différents marquages vont être réalisés, avant la rentrée de septembre, dans les différentes parties de rues citées. Ces marquages permettront de libérer certains trottoirs de stationnement de voitures qui les encombrent (les piétons sont obligés de marcher sur la route !), de respecter le sens de circulation autour du rond-point de la rue Saint-Jean/rue de l'Etang ainsi que d'éviter le stationnement chaotique devant les écoles. En cas de dérives constatées, notamment pour le stationnement de voitures sur les trottoirs en dehors des futurs tracés, nous solliciterons les services de la Gendarmerie, lors de leur passage dans la localité, pour vérifier le stationnement correspondant.

St-Jean Rohrbach, le 05 juillet 2017.

Le maire
Cyrille FETIQUE

